



Assemblée générale

Distr. limitée
23 mars 2006
Français
Original: anglais

Soixantième session

Point 45 de l'ordre du jour

**Suite à donner aux textes issus
de la vingt-sixième session extraordinaire :
mise en œuvre de la Déclaration
d'engagement sur le VIH/sida**

Projet de décision présenté par le Président de l'Assemblée générale

Participation des représentants de la société civile à la réunion de haut niveau et à l'examen d'ensemble des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs fixés dans la Déclaration d'engagement sur le VIH/sida, qui auront lieu du 31 mai au 2 juin 2006

L'Assemblée générale décide d'approuver, en vue de la participation à la réunion de haut niveau et à l'examen d'ensemble des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs fixés dans la Déclaration d'engagement sur le VIH/sida, qui auront lieu du 31 mai au 2 juin 2006, la liste des représentants de la société civile figurant dans le document A/60/CRP.2, qui a été établie par le Président de l'Assemblée en application du paragraphe 8 de la résolution 60/224 de l'Assemblée en date du 23 décembre 2005.

